

Revue de didactique des sciences des religions (RDSR)

Consignes éditoriales

Comptes rendus

Ils ne doivent pas excéder 10'000 signes (espaces compris). Il n'est pas nécessaire de les accompagner d'un résumé ou d'une bibliographie. En revanche, ils contiendront, si possible, une reproduction autorisée de la page de couverture du livre ou de l'affiche du film concerné.

Articles

1 Longueur des textes

Les textes, accompagnés d'un résumé, ne devraient pas dépasser 75'000 signes, espaces et notes comprises. Les tableaux et les illustrations ainsi que la bibliographie ne sont pas inclus dans le décompte. Les articles proposés peuvent aussi être plus courts.

2 Présentation du manuscrit

La *Revue* applique les normes de l'APA (American Psychological Association). Pour les textes en français, merci de se référer à l'adaptation de Marc Couture selon la 6^e édition du *Publication Manual of the American Psychological Association* 2010, disponible sur l'Internet. Une différence cependant : dans la revue, le & est adopté au lieu du « et ».

2.1 Page de titre

Elle comprend :

- Le titre de l'article.
- Le prénom et le nom de l'auteur·e /des auteur·e·s, son (ou leur) adresse institutionnelle et électronique.
- Un résumé de 500 à 1000 signes (espaces compris).

2.2 Texte

Il sera rédigé dans une police courante de Word (par ex. Times New Roman). Le corps du texte est écrit en taille 12, les notes de bas de page en taille 10.

2.2.1 Structure du texte

Les titres et sous-titres apparaîtront en taille 12 et en gras. Ils seront numérotés ainsi :

1

1.1

1.1.1

La numérotation débute dès le premier titre, par ex. :

1 Introduction

2.2.2 Mises en évidence

L'*italique* sera utilisé pour mettre un terme ou une expression en évidence.

2.2.3 Mots ou locutions en langues étrangères

Ils sont écrits en *italique*. Les mots en écriture non-latine sont transcrits selon les normes usuelles propres à chaque champ scientifique.

2.2.4 Rédaction épiciène

Les textes doivent adopter, dans la mesure du possible, une écriture épiciène. Lorsque l'utilisation du langage épiciène n'est pas souhaitable ou possible, on désignera les deux sexes

en utilisant un point à mi-hauteur des lettres (par exemple : étudiant·e·s). Lorsque cette dernière formule n'est pas possible, on utilisera alors une double formulation de manière intégrale (en commençant par le féminin pour les noms : les directrices et les directeurs). Les adjectifs sont accordés au genre et au nombre du nom le plus proche qu'ils qualifient. Les verbes sont accordés en utilisant le point à mi-hauteur des lettres et avec le plus proche des sujets.

2.2.5 Notes de bas de page

Les références aux sources se font dans le corps du texte en utilisant des parenthèses (cf. point 3.3). Les notes de bas de page sont utilisées uniquement lorsqu'il s'agit d'insérer un texte plus long.

2.2.6 Césures

Il faut éviter toute césure dans les textes.

2.2.7 Abréviations

Les abréviations usuelles telles que « etc. » sont acceptées. Le nom des institutions doit apparaître en toutes lettres lors de sa première occurrence, suivi de son abréviation entre parenthèses. Par exemple : « Le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) soutient cette recherche. Le FNS a accordé des fonds à ce projet. »

2.2.8 Accents sur les majuscules

Les majuscules prennent les accents pour toute lettre utilisée à l'intérieur d'un mot entièrement écrit. Les majuscules des acronymes n'en prennent pas.

Par exemple : Éthique et cultures religieuses (ECR)

2.2.9 Numérotation des siècles

Elle s'effectue en chiffres arabes, selon le modèle suivant : 1^{er} siècle, 2^e siècle, etc.

2.2.10 Désignations des branches scolaires

Lorsqu'une branche scolaire est composée de plusieurs termes, telle Éthique et cultures religieuses ou Histoire et sciences des religions, on a la possibilité soit de mettre le premier terme en majuscule soit de placer la désignation entre guillemets. Dans ce dernier cas, il ne faut pas mettre de majuscule.

Par ex. :

Dans de nombreuses classes, l'Éthique et cultures religieuses est enseignée à raison d'une période par semaine.

Au gymnase, les élèves ont la possibilité de suivre l'option complémentaire « histoire et sciences des religions ».

Lorsque l'expression désigne une discipline académique et non une branche scolaire, par exemple, l'histoire des religions, on ne mettra ni majuscule ni guillemets.

2.3 Références et renvois dans le texte

2.3.1 Renvois dans le texte

Les renvois aux sources se font dans le corps du texte (Luhmann, 2004) et non en notes de bas de page. Si le document a deux auteur·e·s, on citera les deux noms (Berger & Luckmann, 1969). Lorsqu'il y a de trois à cinq auteur·e·s, on cite tous les noms à la première occurrence (Bergmann, Fröhlich, Kuhn, Rösen & Schneider, 1997), puis uniquement le nom du premier auteur suivi de « et al. » (Bergmann et al., 1997). Lorsqu'il y a six auteur·e·s ou plus, on citera dès la première occurrence uniquement le nom de la première ou du premier auteur suivi de « et al. ».

En cas de renvoi à différents travaux, ces derniers seront séparés par un point-virgule (Luhmann, 2004 ; Berger & Luckmann, 1969). La virgule est utilisée pour séparer les travaux d'un·e même auteur·e.

2.3.2 Citations

Les citations courtes (n'excédant pas 40 mots) sont insérées dans le corps du texte, et introduites et closes par des guillemets français (« ... ») : la source sera indiquée entre parenthèses.

Les citations longues apparaîtront en retrait et en taille de caractère 11.

Dans les citations, les termes tronqués seront remplacés par des points de suspension entre crochets [...] ; les éventuels ajouts seront indiqués [entre crochets]. Par exemple : « Elles [les enseignantes] interrogent les élèves de la classe ». Les mises en évidence de l'auteur·e sont également mises entre crochets. Par exemple : « L'enseignement s'adresse à *tous* [souligné par l'auteur] les élèves. » On utilisera les guillemets anglais à l'intérieur des citations. Par exemple : « la notion de "didactique des sciences des religions" est de plus en plus usuelle ».

2.4 Figures et tableaux

Il est prévu deux types d'illustrations : les figures (photos, cartes géographiques, graphiques, etc.) et les tableaux. Les figures et les tableaux sont insérés dans le fil du texte à l'endroit prévu, précédés de leur titre numéroté (par ex. Tab. 1 ou Fig. 1). Les figures et les tableaux doivent comporter une légende, suivie de la source entre parenthèses (Source : Office fédéral de la statistique, 2000). La source est citée dans la liste des références en fin d'article. Les auteur·e·s fourniront également tous les tableaux et figures sur support informatique (version .tiff, .jpeg, .eps) et dans une qualité suffisante. Nommer les fichiers par leur titre dans l'ouvrage (ex. : Figure_3.jpeg ; Tableau_1.eps).

Il est de la responsabilité des auteur·e·s d'obtenir les droits de publication des images reproduites.

3 Liste des références

Conformément aux normes APA, la liste des références se place à la fin du texte.

Ouvrages (monographies et ouvrages collectifs), version imprimée :

Borgeaud, P. (2004). *Aux origines de l'histoire des religions*. Paris : Le Seuil.

Baumann, M. & Stolz, J. (dir.). (2009). *La nouvelle Suisse religieuse. Risques et chances de sa diversité*. Genève : Labor et Fides.

Chapitre dans un ouvrage :

Bronner, G. (2006). Les croyances naissent un jour : expérimentations sur l'émergence d'une croyance. Dans G. Bronner, *Vie et mort des croyances collectives* (p. 45-97). Paris : Hermann.

Ouvrages (monographies ou ouvrages collectifs), documents en ligne :

Akkari, A. (2010). *Introduction aux approches interculturelles en éducation*. Genève : Carnets des sciences de l'éducation. Récupéré du site de <http://www.unige.ch/fapse/publications-ssed/files/4914/1572/5507/Carnet-Akkari.pdf>

Chapitres/articles dans des ouvrages collectifs :

Bornet, Ph. (2011). Genèses des réactions à Darwin en contexte européen : un point de vue d'historien des religions. Dans Ph. Bornet, C. Clivaz, N. Durisch Gauthier, C. Fawer Caputo & F. Voegeli (dir.), *Et Dieu créa Darwin. Théorie de l'évolution et créationnisme en Suisse aujourd'hui* (p. 87-107). Genève : Labor et fides.

Chapitres/articles dans des ouvrages collectifs électroniques :

Belkaïd, M. (2002). La diversité culturelle : pour une formation des enseignants en altérité. Dans P. Dasen & G. Perregaux (dir.), *Pourquoi des approches interculturelles en sciences de l'éducation ?* (p. 205-222), Bruxelles : De Boeck. Récupéré sur le site de l'Université de Genève :
<http://www.unige.ch/fapse/publications-ssed/raisonseducatives/reenligne/appint/>

Articles de périodiques imprimés :

Fawer Caputo, Ch. (2012). L'interférence des cultures religieuses dans la vie scolaire. *Prismes*, 16, 28-29.

Articles de périodiques électroniques :

Zuckermann, Ph. (2009). Atheism, Secularity, and Well-Being: How the Findings of Social Science Counter Negative Stereotypes and Assumptions, *Sociology Compass* 3/6, 949–971. Doi: 10.1111/j.1751-9020.2009.00247

Articles dans encyclopédies ou dictionnaires :

Ritner, R. K. (2001). Magic. Dans D. B. Redford (dir.), *The Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt* (vol. 2, p. 321-336). Oxford : Oxford University Press.

Textes en ligne :

Giugni, M., Gianni, M. & Michel, N. (2010). *Entre demandes de reconnaissance et politique d'accomodation. Les orientations culturelles, sociales et politiques des musulmans en Suisse*. Récupéré du site
http://www.nfp58.ch/files/downloads/Schlussbericht_Giugni.pdf

Article de journal :

Le Monde (12.1.2015). Le rôle historique des musulmans de France commence. Récupéré le 12 janvier 2015 du site http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2015/01/12/le-role-historique-des-musulmans-de-france-commence_4554509_3232.html

Média audiovisuel :

Ferroukhi, I. (2008). *Le grand voyage*. Ennetbaden : trigon-film.

Articles de loi :

Ils sont cités selon les normes en usage dans les pays de référence.

4 Corrections

Nous remercions les auteur·e·s de nous envoyer des textes si possible dépourvus de fautes. Pour garantir une présentation uniforme, le comité de rédaction se réserve le droit d'entreprendre des corrections dans le texte.

5 Épreuves

Les auteur·e·s reçoivent avant publication la version définitive de leur article/compte rendu, avec la possibilité d'entreprendre encore quelques petites modifications.

Pour plus d'informations

nicole.durisch-gauthier@hepl.ch ou severine.desponds-meylan@hepl.ch